

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1891-1892.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE MAI.

FEUILLETON AU 20 MAI 1892.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION N'A NI STATUÉ, NI FAIT RAPPORT.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|---|
| 1. | 6900. | Par pétition datée de Gand, le 8 février 1892, |
| | 6948. | Le secrétaire du « Vlaamsche Kiezersbond », de Gand, demande : 1 ^o que la langue néerlandaise soit mise sur le même pied que la langue française; 2 ^o que le tirage au sort soit aboli et qu'une armée de volontaires soit instituée; 3 ^o que la Chambre repousse tout « referendum », sous quelque forme que ce soit.
Même demande du président et du secrétaire de la « Demergilde », de Hasselt. |
| 2. | 6975. | Par pétition datée de Tirlemont, le 27 février 1892,
Des membres de la « Vlaamsche Wacht », de Tirlemont, demandent que les langues française et néerlandaise soient reconnues nationales par la Constitution et que les lois soient votées et promulguées ainsi bien en néerlandais qu'en français.
Même pétition d'habitants de Saint-Trond; de membres de la « Katholieke jonge Wacht », de Sottegem; de la « Concordia », de Ledeborg; du « Vlaamsche Bond », de Mullen; du « Snellaertsgilde », de Courtrai. |

Numéros du feuilleton.	Numéro du registre des pétitions
------------------------------	--

3.

7097.

Par pétition datée de Bruges, le 4 avril 1892,

Des débitants de boissons de Bruges présentent des observations contre la loi établissant un droit de licence sur les nouveaux débits de boissons alcooliques. Ils prient, en outre, la Chambre de modifier la loi sur l'ivresse publique.

4.

7102.

Par pétition datée de Tongres, le 28 avril 1892,

7112.

Le président et le secrétaire de la section du « Willemsfonds », de Tongres, demandent que l'école de musique d'Anvers soit élevée au rang de conservatoire royal.

7115.

7139.

Même demande du président et du secrétaire de la « Vlaamsche Jonge Wacht van het Willemsfonds », de Gand ; des présidents et des secrétaires du « Vlaamsche Vriendenkring », de Gand ; de la « Zangafdeeling van Antwerpen's Rubenskring » ; du « Zetternamskring », de Gand ; du « Vlaamsche Kring », de Tongres.

5.

7113.

Par pétition datée de Namur, le 23 février 1892,

Des greffiers-adjoints du tribunal de 1^{re} instance de Namur demandent une amélioration de position.

6.

7116.

Par pétition en date du 29 avril 1892,

Le président et le secrétaire du « Comité de patronage des habitations ouvrières » des cantons de Boussu, de Dour et de Pâturages, demandent : 1^o la revision de la loi du 15 août 1854 relative aux expropriations d'immeubles ; 2^o la suppression ou la réduction des formalités de la saisie-arrêt et notamment des formalités relatives à la validation de la saisie-arrêt ou, tout au moins, l'octroi du bénéfice de la procédure gratuite aux créanciers faisant procéder à une saisie-arrêt sur le salaire des ouvriers.

7.

7124.

Par pétition datée d'Ecaussinnes d'Enghien,

Des habitants d'Ecaussinnes d'Enghien prient la Chambre de modifier la loi du 9 février 1891 sur le service d'inspection des viandes.

8.

7125.

Par pétition datée de Wilryck, le 7 mai 1892,

Le sieur Vergouwen, brasseur à Wilryck, demande la restitution d'amendes qui lui ont été infligées.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| 9. | 7127. | Par pétition datée de Verviers,
Des ouvriers de fabrique de Verviers et de l'arrondissement prient la Chambre de voter une loi qui interdise de travailler le dimanche dans les établissements industriels. |
| 10. | 7128. | Par pétition datée d'Orsmael-Gussenhoven, le 11 mai 1892,
Le sieur Vincx, instituteur-communal à Orsmael-Gussenhoven, demande la classification des écoles primaires en trois ou quatre catégories. Il propose, en outre, une réglementation des concours annuels et transmet, à l'appui de sa pétition, l'adhésion d'un grand nombre de ses collègues. |
| 11. | 7131. | Par pétition datée de Bruxelles, le 27 mars 1892,
Le président et le secrétaire de la « Fédération des greffiers de justice de paix du royaume » prient la Chambre d'adopter une mesure qu'ils proposent concernant les nominations des greffiers des justices de paix. |
| 12. | 7133. | Par pétition datée de Bruxelles, le 9 mai 1892,
Le président et le secrétaire du « Landdag » flamand tenu à Bruxelles, le 18 avril dernier, prient la Chambre d'adopter, au cours de la session actuelle, diverses dispositions complémentaires des lois réglant l'emploi des langues en matière répressive. |
| 13. | 7134. | Par pétition datée de Bruxelles, le 9 mai 1892,
Le président et le secrétaire du « Landdag » flamand tenu à Bruxelles, le 18 avril dernier, prient la Chambre de voter, au cours de la session actuelle, diverses mesures tendant à assurer l'organisation flamande de l'enseignement supérieur dans les provinces flamandes et le respect des lois réglant l'emploi des langues. |
| 14. | 7135. | Par pétition datée de Louvain, avril 1892,
Des membres de la « Gilde van Klerken en Bedienden », de Louvain, demandent à être admis à bénéficier de la loi de 1889 sur les habitations ouvrières. |
| 15. | 7136.
7142. | Par pétition datée de Bruxelles, le 12 mai 1892,
Le président du « Verbond der Vlaamsche Grieven- |

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

comiteiten », à Bruxelles, demande : 1° que l'article 2 de la loi du 3 mai 1889 soit déclaré applicable à la Cour de cassation, lorsque celle-ci statue sur des arrêts ou jugements rendus en langue néerlandaise ; 2° qu'à partir de 1895 aucun conseiller ne sera nommé à la dite Cour à moins d'avoir fourni la preuve qu'il possède la langue des Flamands. Il prie, en outre, la Chambre de voter ces dispositions à bref délai.

Même demande du président et du secrétaire de la « Vlaamsche Wacht », de Bruxelles ; du président et du secrétaire du « Gentsche Grievencomiteit » ; de la « Vlaamsche Taalgilde », d'Alost ; du délégué pour le Limbourg du « Verbond der Grievencomiteiten », de Aelst lez-Saint-Trond.

16. 7140. Par pétition datée d'Ostende, le 18 mai 1892,
Le sieur Mabesoone, à Ostende, demande la destitution d'un juge de paix.

